



Lille, le 23 Juillet 2022

La planète surchauffe.

Soignants, citoyens du monde, engageons-nous dans la lutte contre le réchauffement climatique!

Juillet 2022, Météo France alerte: notre pays fait face à une nouvelle vague de chaleur , la 45è depuis 1947, annoncée comme mémorable.

“D’ici 2050, les canicules seront deux fois plus fréquentes et/ou intenses, sous l’effet direct du dérèglement climatique”, relève le CNRS sur son site.

Les conséquences des vagues de chaleur sont multiples, et se traduisent notamment par la multiplication de feux de forêts violents, comme ces derniers jours en Gironde, ou plus de 20000 hectares de forêt sont partis en fumée.

Mais elles ont aussi des conséquences sanitaires en affectant les réserves en eau potable à travers le pays, les cultures et le développement de zoonoses.

Ces pics de chaleur intenses peuvent également rapidement dégrader l’état de santé voire même provoquer des décès prématurés, en particulier chez les nourrissons, personnes âgées, atteintes d’une maladie chronique, socialement isolées ou n’ayant pas d’accès à un endroit frais. Sans compter l’exposition à la fumée des feux de forêt qui peut entraîner des effets respiratoires aigus et induire des décès prématurés.

D’après santé Publique France, “pendant les étés 2015 à 2021, plus de 120 000 passages aux urgences et plus de 25 000 consultations SOS Médecins ont été recensés pour la France métropolitaine, en ce qui concerne l’indicateur composite suivi dans le cadre du PNC (iCanicule), qui rassemble les coups de chaleur ou hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies”.

Souvenons nous de la canicule de 2003 avec les services d’urgences débordés, et au final une mortalité plus élevée d’environ 15 000 décès en comparaison à la moyenne des années précédentes en France, et 70 000 à l’échelle européenne.

Le lien est maintenant établi entre les phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et intenses et le réchauffement climatique.

Les “*effets du réchauffement climatique sont désormais visibles et irréversibles, alors que nous sommes encore loin de nous y être préparés, y compris en France*”, affirme le rapport du Giec (Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat).

Plus que jamais, nous devons agir collectivement.

Si l'humanité a une petite chance de limiter le réchauffement climatique, tout le monde doit s'y mettre.

Nous pouvons, à notre niveau de citoyen, faire des choix de rénovation et de constructions écoresponsables, gérer la production et le tri des déchets, favoriser l'économie circulaire et locale, ne pas gaspiller les énergies et les ressources, ne pas surconsommer et redonner du sens à nos achats. La sobriété ne doit pas être considérée comme une contrainte ou une punition, mais comme une tendance porteuse de sens et de bien être. Nos petits gestes individuels peuvent sembler insignifiants. Pourtant, 65 millions de petits gestes, c'est très conséquent!

Mais en tant que soignants, nous avons un rôle prépondérant. Comme l'explique Olivier Toma, fondateur du Comité pour le développement durable en santé (C2DS), les patients étant à notre écoute, les professionnels de santé "*doivent devenir les experts du changement climatique*". Le secteur de la santé peut et doit agir de façon préventive. Nous pouvons dès à présent repenser en profondeur nos pratiques en santé et changer nos comportements professionnels afin de devenir des exemples institutionnels.

Le Collectif Santé en Danger vous invite à y réfléchir et à agir, à titre personnel, mais réclame également une volonté politique forte pour pallier l'ensemble des risques sanitaires.

L'impact du secteur de la santé sur l'environnement

La décarbonation du secteur de la santé, responsable de 8% des émissions de gaz à effet de serre (50 millions de tonnes de CO2 par an), doit devenir une priorité.

Selon le rapport concernant l'impact du secteur de la santé sur l'environnement réalisé par The Shift Project, "*85% de ses émissions sont indirectes et produites en amont, 40% de ses émissions sont provoquées par l'achat de médicaments et des dispositifs médicaux (1ère source de pollution) , 20 % le sont par les transports (de soignants et de patients) et 8% le sont par l'alimentation*".

Les hôpitaux français, à eux seuls, consomment environ 800 litres d'eau et émettent en moyenne, 87,5 kg d'équivalent CO2 par lit et par jour. Ce chiffre, avancé par le Comité pour le développement durable en santé (C2DS), est à comparer avec les 20 kg par habitant émis quotidiennement en France.

Notre système de santé doit s'adapter afin de répondre aux enjeux environnementaux et les professionnels de santé ont un rôle à jouer.

Des décisions politiques immédiates s'imposent en termes de prévention et de santé publique.

Nous mettons à la disposition des pouvoirs publics et du Ministre de la Santé et de la Prévention des propositions solides et concrètes, rédigées à l'issue d'auditions d'experts en santé environnementale et planétaire au printemps 2022 lors du "Vrai Segur de la Santé". Nous recommandons notamment:

- la limitation des effets de l'activité hospitalière sur l'environnement par des actions concrètes;
- la prise en compte de l'écoconception du soin au quotidien;
- une révision des politiques d'achat dans les établissements de soins;
- la réalisation de circuits spécifiques pour le traitement des déchets hospitaliers;
- la relocalisation de la production de médicaments et de dispositifs médicaux;
- une politique volontariste de formation en santé environnementale de tous les professionnels de santé;
- un effort important sur la qualité de l'air intérieur des établissements de santé;
- une politique d'incitation financière pour soutenir et encourager les établissements les plus engagés.

« *Les faits sont clairs*, déclare Christophe Cassou, climatologue, directeur de recherche au CNRS et coauteur du rapport du Giec . *Ne pas être à la hauteur est aujourd'hui irresponsable. Il faut réduire nos émissions de gaz à effet de serre de manière immédiate, soutenue dans le temps et dans tous les secteurs. Pas dans trois ans, maintenant !* »

<https://www.facebook.com/groups/287566348977590>

<https://collectif-sed.org/>

Contacts : collectifsed@gmail.com

Arnaud Chiche 06.62.60.25.39 , Audrey Baskovec 06.65.46.54.85